

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAYAL-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Octobre 1881.

Chronique générale.

Pendant que, dans les cercles parlementaires, on prépare l'avènement de M. Gambetta à la direction des affaires, on le condamne dans les meetings.

Les officieux ont l'air de rire de ces meetings. Ce n'est rien, disent-ils; ce sont des bulles de savon qui éclatent.

Et le gouvernement, d'ailleurs, ne semble pas plus inquiet. Il met deux ou trois cents sergents de ville devant la porte du meeting, pour qu'on ne se bouscule pas à la sortie, et il croit que, par là, tout est sauvé.

Cependant, voyez ce qui se passait dimanche :

Dans la salle du Tivoli-Vaux-Hall, près de quatre mille citoyens étaient entassés. C'était jour de plaisir, et il faisait un temps exceptionnellement beau.

La haine politique avait suffi pour empêcher ces quatre mille citoyens de jouir du dimanche avec leurs familles.

Ce qu'ils désiraient, avant tout, c'était d'entendre accuser les républicains qui nous gouvernent, c'était de maudire et de condamner à mort M. Gambetta, ce grand trompeur qui a tant multiplié les déceptions de la démocratie.

On sait que la licence est contagieuse, et que les haines populaires sont un mal qui se gagne. Ces meetings sont donc un véritable danger pour l'ordre de choses actuel. Il va s'en ouvrir dans tous les quartiers de Paris et aussi dans les grandes villes de la province.

Cette force aveugle deviendra, comme en 1793, irrésistible. Elle brisera toutes les conventions de l'ordre républicain.

M. Gambetta arrive à une très-mauvaise heure. La nouvelle loi sur les réunions

publiques lui fait un rôle difficile à soutenir.

La vile multitude, après avoir pris avec les dirigeants de la République des familiarités compromettantes, commence des attaques dont la conclusion forcée sera une nouvelle révolution ou bien un coup d'Etat. M. Gambetta, condamné à mort, doit rêver au coup d'Etat, et nous sommes persuadés qu'il serait, à l'égard de la vile multitude, aussi impitoyable que le « sinistre vieillard ».

Mais le sinistre vieillard était soutenu par une immense majorité conservatrice; et la majorité sur laquelle peut s'appuyer M. Gambetta est composée d'éléments bien mal soudés.

Et, depuis dix ans, la France a joliment perdu de son amour pour l'ordre.

Les meetings sont de mauvais présages.

La nouvelle de l'entrevue de M. Gambetta avec M. de Bismark, vraie ou fausse, continue à défrayer tous les journaux étrangers.

Il paraît qu'une enquête minutieuse a été faite en Allemagne sur tout le parcours de M. Gambetta. On a relevé son passage dans les hôtels, noté le temps d'arrêt dans chaque ville, et on trouve une lacune de quatre jours à l'embranchement même du chemin de fer qui conduit à Varzin.

Avec leurs habitudes de précision mathématique, les Allemands sont habiles à conduire une enquête.

Du reste, le fait est certain. Or, dans un numéro du Times, nous trouvons une correspondance parisienne dont l'auteur, M. de Blowitz, rappelle qu'étant à Berlin pendant le Congrès, il a entendu lui-même le prince-chancelier exprimer le désir de voir M. Gambetta.

De retour à Paris, le même M. de Blowitz aurait informé M. Gambetta du désir du chancelier, et le président de la Chambre se serait montré favorable à l'idée de cette rencontre, se faisant fort de la tenir absolument secrète.

A ce moment, M. Gambetta ne songeait

pas encore à prendre le pouvoir, et la réflexion lui aurait fait ajourner ce projet d'entrevue.

Le correspondant du Times incline donc à penser qu'aujourd'hui cette nouvelle n'a plus rien d'in vraisemblable, parce qu'à la veille de monter au pouvoir, M. Gambetta veut s'assurer par lui-même des bons rapports avec l'Allemagne, les deux nations ayant le même désir de paix.

Donc, M. Gambetta sera ministre; huit jours plus tôt, huit jours plus tard, cela n'importe guère. Quel sera son programme? Ce point est plus intéressant. Les journaux se mettent l'esprit à la torture pour deviner l'énigme; leur embarras se comprend, car M. Gambetta a plusieurs programmes, d'ailleurs tous mauvais.

Les journaux prussiens disent leur mot sur cette importante question, et ils doivent savoir à quoi s'en tenir, car M. Gambetta n'est pas allé à Varzin pour placer les pruniaux paternels.

Dans un article à alture officieuse, dit le Times, la Post de Berlin déclare que M. Gambetta prendra le pouvoir dans des circonstances dignes d'un homme d'Etat. Il aura à combattre le radicalisme.

Nous n'avons pas sous les yeux l'article de la Post, mais le Times, frère anglais du Temps, nous en donne un résumé plus complet. Le voici :

« La Post dit nettement à M. Gambetta que ses deux principales tâches, s'il doit sauver le pays de sa destruction, sont d'empêcher le radicalisme d'être nuisible et de choisir un champ d'action convenable, champ qui ne doit pas être la région du Rhin, mais les pays laissés incultes par la barbarie de l'Islam, c'est-à-dire l'Afrique du Nord. »

« Voilà, ajoute le Times, un avis qui est plein de signification et qui vaut la peine qu'on y songe non-seulement en France, mais en Angleterre. »

N'insistons pas sur la situation humiliante qui nous est faite. La République ne peut prendre pour ministre le chef des républicains sans l'autorisation du chancelier allemand, et le chef des républicains n'accepte le pouvoir qu'après avoir demandé à Berlin le programme à suivre. Quelle honte!

Examinons seulement la valeur du programme. Tout d'abord une remarque s'impose à l'esprit. C'est la sombre prophétie qui l'accompagne. M. de Bismark met en doute que la France puisse être sauvée de la destruction, et il ajoute : Si elle doit être sauvée, ce sera à deux conditions; elle devra : 1° combattre le radicalisme; 2° se lancer dans les aventures africaines.

Voilà qui n'est pas rassurant.

Les préfets des départements de l'Est signalent chaque jour, au ministre de l'intérieur, le nombre toujours croissant des Allemands qui viennent se réfugier dans les communes les plus peuplées, et les offres de service à des prix les plus réduits qu'ils font aux cultivateurs pour obtenir d'être employés.

M. Gambetta est opposé à la réduction du service militaire à 3 ans, et à la suppression du budget des cultes.

Le bruit court, dit le Télégraphe, que les intransigeants socialistes songent à organiser, pour la rentrée de la Chambre, une grande manifestation.

Le gouvernement appliquera impitoyablement la loi.

La Patrie annonce très-sérieusement que le général Farre a reçu la promesse formelle d'être prochainement nommé gouverneur des Invalides.

Le général de Cissey vient de recevoir des lettres du plus haut intérêt de son ami le général de Cézay, qui lui explique pourquoi le ministre de la guerre lui a subitement rendu le commandement qu'il lui avait retiré.

Le général Farre avait envoyé à son subordonné un télégramme fort compromettant

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT DANS LA GRANGE

(Suite.)

Le soir à l'auberge

Laissons la correspondance à quatre roues et cinq chevaux emporter son monde. — Pendant qu'elle chemine, et plus vite qu'elle, nous nous transportons ailleurs.

A une trentaine de kilomètres de là, précisément au lieu de destination de la voiture, dans une des plus anciennes auberges de ce pittoresque pays, une famille, ancienne aussi, est réunie. Un bon petit poêle de fonte ronfle dans la grande salle, et, sous la flamme du charbon mélangé au sarment, montre même certaines places chaudes jusqu'au rouge.

On vient de souper. Les deux filles ont prestement enlevé le couvert, et le vieux père, embottant exactement le poêle de ses genoux et de ses mains, fume tranquillement sa pipe. Ici l'on chercherait vainement à établir des différences de tempéraments, de variantes dans la manière de fumer; l'étude ne servirait à rien... mauvais et bons fumant de même.

La grande salle est éclairée par une lampe juchée sur une suspension que le luxe n'embarrasse guère, et dont la lueur est faiblement renvoyée par un large abat-jour de fer blanc... presque noir.

Par une porte vitrée à tout petits carreaux et à rangées de gros clous à tête ronde, on communique à la cuisine, vaste pièce contenant les meubles et ustensiles nécessaires, et même une alcôve quelque peu dissimulée. Un bec de gaz éclaire cette officine, où il est indispensable d'y bien voir, et où la domestique Catherine vaque, avec une prestesse suffisante, aux gros soins de la nourriture générale, entretien des fourneaux, épluchage des légumes, lavage de la vaisselle, frotage du cuivre, etc.

Ce soir-là, les voyageurs n'embombent pas l'auberge. Les deux filles ont déjà donné leurs soins aux divers détails du ménage hospitalier, et elles viennent à leur tour s'asseoir à côté du poêle.

Elles ne restent pas inactives pour cela. L'une pose gravement une pièce à une robe de fatigue, l'autre fait trotter les aiguilles d'un bas... que c'est un plaisir de voir s'y échelonner les mailles. Dans cette province, les jambes ne doivent jamais avoir froid; les mains des tricoteuses sont sans cesse en mouvement.

Quand tout le personnel s'est bien réchauffé les doigts, Claire, celle qui tricote les bas, se penche vers sa sœur :

— Julienne, peux-tu me passer le chauffe-pieds?

— Ah ? c'est vrai, tu as toujours les pieds glacés.

Attends, j'y regarde.

Et Julienne retire le petit meuble de dessous elle et le passe affectueusement à sa sœur.

— Mais, reprend celle-ci, tu as oublié de le ramener : la « charbonnille » est éteinte.

— Je ne m'en étais pas aperçue. Le temps est moins vil aujourd'hui.

— Tu as raison; la bise ne fait pas crier l'enseigne comme la semaine dernière.

— Et ce que tu m'as demandé, je crois que c'est un peu par habitude ?... Ah ! Claire, vois-tu, continue-t-elle avec un certain sérieux et comme si elle rattachait ce dire au fil d'une conversation précédente, sauf celles du devoir et du travail, il n'y a rien de mauvais comme les habitudes.

Claire la regarde et ne lui répond d'abord que par un soupir. Puis, reprenant tout haut la suite de son idée :

— Oui, dit-elle tristement, pas même celle d'aimer son mari !...

— Je crois bien ! un mari jaloux, qui te maltraite... Tu dois joliment le regretter !

— Tu ne sais pas ce que c'est, toi; tu en parles à ton aise.

— J'en suis bien heureuse.

— De n'être pas mariée, c'est possible; mais être forcée, comme moi, de vivre loin de son mari, ça n'est pas gai, je t'assure. Je n'avais pas rêvé ça

en me mettant en ménage...

— Je parie que tu penses toujours à lui ?

— Si j'y pense !... D'autant plus que je me dis, le plus fort que je peux, que je ne dois pas le reprendre. On ne se détache pas facilement de l'homme qu'on a aimé, qu'on aime encore, et qu'on voudrait bien...

— Dis-le tout de suite : réinstaller dans sa maison.

— Oh ! mon Dieu, Julienne, tu sais que ce n'est pas là mon espérance. La séparation est faite, qu'elle reste faite ! Mais qui peut m'empêcher d'y songer ? Tu m'aimes assez pour ne pas craindre mes plaintes... Eh bien ! je te l'avoue sincèrement, cette séparation, toute raisonnable qu'elle paraît, me rendra toute ma vie malheureuse.

— O Claire ! Claire !...

— Vois-tu, chère sœur, sans parler de l'année pendant laquelle je fus sa promise, je me reporte aux premiers temps de notre mariage. Tu l'en souviens aussi. Toutes les voisines me portaient envie. C'était à qui me ferait compliment de mon Régis...

— Ça a joliment changé depuis !

— Que veux-tu !... de drôles d'idées qu'il s'est amusé à se mettre dans la tête...

— Voilà ce que c'est que d'être jolie ! car tu es jolie, ma Claire;... « on te voudrait toute... »

— Oh ! la, la ! Julienne !...

lant, et dont le texte est connu de M. de Cissey.

Mais le général Cerez demande jusqu'à la fin de l'expédition tunisienne le secret le plus absolu.

Les préoccupations ministérielles ne font point oublier au Président de la République le mariage prochain de sa fille.

Le *Moniteur* assure que le mariage religieux sera célébré à midi, le 22 octobre, comme nous l'avons déjà dit, en la chapelle de l'Élysée.

M. Wilson, appartenant au culte évangélique, et M<sup>lle</sup> Alice Grévy au culte catholique, aucune publication ne sera faite à l'église, selon l'usage établi pour les mariages mixtes.

M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, recevra le consentement des futurs époux et célébrera la messe.

M. Grévy désire que la cérémonie ait lieu aussi simplement que possible. Il n'y aura pas même la traditionnelle exposition de la corbeille.

## NOUVELLES D'AFRIQUE.

Tunis, 15 octobre.  
(Arrivée seulement le 17.)

Un courrier venant de Fomm-el-Kharouba annonce que les troupes parties en avant sous les ordres du général Sabatier, pour reconnaître le chemin de Kairouan, auraient été attaquées, jeudi matin, par les insurgés. L'engagement aurait duré de cinq à onze heures.

Les insurgés s'étant massés sur un même point en forces considérables, contre leur habitude, notre artillerie aurait fait, dans leurs rangs, de grands ravages. Huit cents Arabes auraient été ramassés sur le terrain; nos pertes seraient de quelques morts et blessés.

Ali-Bey aurait remporté contre Ali-Ben-Amar un nouveau succès et aurait fait 200 prisonniers.

Le correspondant de la *Presse* télégraphique de Tunis qu'on blâme la marche sur Kairouan, où nous allons, par maladies, perdre certainement beaucoup de monde.

On télégraphie de Constantine que la colonne organisée à Tebessa, sous les ordres du général Forgemol, est partie dimanche pour le sud de la Tunisie.

## Etranger.

Les arrestations des membres du parlement anglais, appartenant à l'Irlande, va imprimer inévitablement à l'agitation irlandaise une recrudescence formidable. Il faut s'attendre à de graves événements. Le gouvernement anglais s'y attend si bien, et paraît, d'ailleurs, si fermement résolu à se montrer vigoureux jusqu'au bout, qu'il a mis l'Irlande tout entière sous le régime de la loi de coër-

tion. Cette loi martiale vient d'être étendue à six comtés qui en étaient encore exempts.

Déjà il y a eu un meeting de protestation qui a réuni plus de 20,000 personnes. Pour la première fois, la foule a crié: « Vive la république irlandaise ! »

Dans les circonstances présentes, ce cri a une signification fort grave.

M. Forster nous semble à cette heure un lord-lieutenant incapable qui perd la tête en face du danger; ou bien un agent provocateur qui jouerait un rôle misérable.

Il ne faut pas oublier que le peuple irlandais est las du régime d'exception qui pèse sur lui depuis des siècles. Les réformes du *Land-Act*, qui du reste ne sont pas encore appliquées, ne peuvent pas faire oublier du jour au lendemain un si long temps de misère et d'oppression. Depuis deux ans l'Irlande s'est organisée pour la résistance passive, la plus difficile à vaincre de toutes les résistances. Veut-on la pousser à la révolte pour la noyer dans le sang, comme au temps de Cromwell ?

On parle de supprimer la *Land-League*. C'est un rêve. On empêchera bien ses manifestations extérieures, ses réunions, ses meetings, ses publications; on arrêtera bien ses chefs; mais ce qu'on ne supprimera pas, c'est son organisation, son esprit, ses tendances qui ont pénétré les masses, et qui ont fait de tout le peuple irlandais un peuple décidé à la résistance passive.

Le libéral M. Gladstone, qui jadis encourageait si fort les insurrections en Italie, qui patronnait partout la Révolution, nous semble tourner un peu trop au ministre autoritaire. Il aime le droit de la force comme tous les ambitieux arrivés.

L'Angleterre l'approuvait, nous dira-t-on. Eh ! nous le savons bien; — et ce n'est pas là un des indices les moins curieux de cette hypocrisie constante de la politique britannique. Ce peuple égoïste, qui depuis soixante ans a salué ou payé toutes les Révolutions en Europe, au nom de prétendus principes humanitaires, est pour ses intérêts matériels le plus cruel et le plus intraitable. Il lui appartient bien d'être si fier de son *Habeas corpus* ! Nous savons ce qu'il fait de ses beaux principes quand son orgueil est en jeu. Nous l'avons vu, pour protéger son commerce d'opium, de thé ou de coton, inventer contre les Cipayes des supplices inconnus à faire tressaillir d'aise dans leurs tombes les anciens tortionnaires; — et dix ans après il versait des larmes sur la répression de la Commune et la sévérité de l'armée de Versailles, — comme si cette armée avait jamais été coupable des monstrueuses cruautés de l'armée britannique aux Indes !

## LES TROUBLES D'IRLANDE.

L'agitation devient de plus en plus grave. Le 16, un meeting de 4,000 personnes a voté une résolution condamnant les procédés tyranniques du gouvernement.

Partout se produisent des manifestations inquiétantes.

À Dublin, la police a dispersé la foule par la force.

A Limerick, la police et les troupes ont dû enfin charger la foule pour la disperser. Beaucoup de blessés des deux côtés. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

A Mallow, la foule a tout brisé dans la gare, à la suite d'une tentative infructueuse de délivrer Heffeman, l'un des principaux membres de la Ligue agraire. Elle a attaqué les maisons qui n'étaient pas fermées comme protestation contre l'arrestation de M. Parnell.

## REVUE FINANCIÈRE.

La Bourse a été excellente, cette semaine. Le marché de nos fonds publics a été très-actif, aussi les cours se sont-ils relevés dans une large proportion.

De 84.05 le 3 0/0 est arrivé à 84.70; le 5 0/0, qui restait à 116, a touché 117.20 pour rester à 116.85.

L'Espagne extérieure a conquis le cours de 27 fr. après 26 1/2.

Le Crédit Foncier de 1,725, atteint 1,765; le mouvement ascensionnel de ce titre va s'accroître. En dépit des attaques intéressées de certains journaux qui tendent à enrayer la hausse qui s'affirme chaque jour sur les actions du groupe du Crédit Foncier, la nouvelle valeur créée par cet établissement, la Foncière de France et d'Algérie, fournit une brillante campagne. De 620 elle arrive à 630 et il est certain qu'avant peu de temps elle atteindra le cours de 700 fr. Qu'on se rappelle qu'il y a trois ans à peine le Crédit foncier se négociait à 600 et 700 fr. et qu'aujourd'hui ces titres, devenus rares, sont à 1,750. Il est donc certain que la Foncière de France atteindra des cours bien supérieurs à ceux enregistrés actuellement. Cette Compagnie, dirigée par des administrateurs du Crédit Foncier et du Sous-Comptoir des Entrepreneurs et qui de plus a de puissantes attaches, a un avenir des plus brillants, disposant à bon marché d'énormes capitaux. Disons, en outre, que les plus grands établissements de Paris apportent l'autorité de leur puissance à la bonne marche des cours sur cette valeur.

Le Comptoir industriel de France et des Colonies continue à recevoir d'importants ordres d'achat d'obligations des Messageries fluviales dans les cours de 286 à 288.75.

Les nouvelles que nous recevons de la Banque Transatlantique sont excellentes. Le résultat des opérations déjà effectuées permet de supposer que l'on a été au-dessous de la vérité en estimant à 15 0/0 le revenu de cette valeur. Le titre commence à se raréfier sur le marché; les cours actuels réservent encore une très-large plus-value aux capitalistes qui en profitent pour entrer dans cette valeur.

Au cours de 995 fr., les actions de la Société Française Financière sont très-recherchées sur le marché du comptant; elles représentent à ce prix un placement des plus sérieux avec une plus-value importante très-prochaine.

Les actions de la Banque Nationale continuent à avoir un bon courant de demandes. Les affaires importantes que cet établissement a à l'étude et qui ne tarderont pas à voir le jour, sont autant de motifs pour donner à cette valeur une nouvelle impulsion.

Le Crédit Foncier de la Marine se maintient à ses cours antérieurs. On s'attend à de la hausse sur ces titres.

La Banque de Prêts s'est avancée à 630 fr. De 832.50 le Crédit Général Français a atteint 865.

Les valeurs industrielles ont été très-fermes. L'action Malétra est restée à 510. Cette valeur rapporte 7 0/0, elle possède des usines tant en France qu'en Algérie qui lui donnent un champ d'exploitation vaste et fécond. Le dividende pour l'exercice 1880 qui sera payé le 3 novembre prochain s'élève à 34.25.

La Société Générale des Fournitures Militaires a fait encore un nouveau pas en avant à 560 fr.; mais elle est encore loin des cours auxquels elle peut prétendre. Nous n'en voulons pour preuve que la

distribution à partir du 1<sup>er</sup> novembre d'une somme de 25 fr. qui ne représente qu'un acompte sur l'exercice en cours.

Les transactions ont été très-actives sur les actions de la Société Générale de Laiterie à 500; les recettes du 3 avril au 8 octobre s'élevaient à 7 millions 10,254 fr.

## Chronique militaire.

Une nouvelle circulaire du ministre de la guerre indique les mesures à prendre pour la délivrance des permissions ou congés d'hiver.

Pour l'infanterie, la durée des congés sera de trois mois, à l'exception des régiments de tirailleurs et de la légion étrangère. Dans ces corps, les hommes de troupes indigènes ne reçoivent pas de congés.

Pour la cavalerie, l'artillerie, le génie et le train, la durée des congés est fixée à deux mois.

Dans les diverses sections d'état-major, de commis et ouvriers militaires d'administrations et d'infirmiers, les congés seront répartis sur la durée de l'année entière.

Il pourra être accordé aux officiers des congés de trente jours, avec solde entière pendant toute la durée du semestre d'hiver.

Tous les officiers devront être rentrés à leur poste le 4<sup>er</sup> avril.

À la suite d'un rapport du comité de la cavalerie, on serait décidé, au ministère de la guerre, à supprimer les six brigades de cuirassiers et à les remplacer, non par six brigades de carabiniers, ainsi que cela a été dit tout d'abord, mais par trois brigades de lanciers.

On aurait constaté l'utilité de ce corps, déjà supprimé en 1870; du reste, on a remarqué que tous les États européens l'avaient conservé; en Autriche et en Allemagne, les régiments de uhans sont fort nombreux; encore plus nombreux sont les Cosaques du Don et les Cosaques de la ligne en Russie et dans le Caucase.

Seulement ces différents corps sont tous armés de la carabine, dont seraient également munis nos six régiments de lanciers. On profiterait de ce changement, paraît-il, pour augmenter l'effectif de notre cavalerie; six autres régiments de lanciers seraient créés en sus des autres.

Par décision ministérielle du 14 octobre, M. Jourdière, lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs, est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général de Gallifet, commandant le 9<sup>e</sup> corps d'armée.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier soir, vers 7 heures 1/2, la femme Perroteau, demeurant rue Duplessis-Mornay, avait laissé seuls à la maison ses trois enfants, dont l'aîné, Alexandre, est âgé de 6 ans. Celui-ci, en jouant avec son frère et sa sœur auprès de la cheminée, est tombé dans le feu.

Aux cris d'effroi poussés par ces enfants, les voisins sont arrivés. Le jeune Perroteau, enveloppé de flammes, courait dans l'appartement et activait d'autant plus le feu. On parvint cependant promptement à l'éteindre, mais déjà le pauvre enfant avait les cuisses, le ventre, la poitrine, les bras et la figure horriblement brûlés.

M. le docteur Rousseau, appelé à lui donner ses soins, a trouvé son état fort inquiétant et l'a fait conduire à l'hôpital.

Dernièrement, le père de ce malheureux enfant était écrasé sous une roue de son tombereau, rue des Boires, et a lui-même succombé, à l'hôpital, après plusieurs jours d'atroces souffrances.

## DIEU ET NATURE.

Nous avons promis à l'honorable M. Renou, rapporteur sur la question du collège des filles, d'ausculter un peu la morale, renouvelée, dit-il, de « l'antiquité hindoue et chinoise ».

Que le lecteur veuille bien nous suivre deux minutes. Le sujet en vaut la peine. Et à suivre un raisonnement de bon sens la peine n'est pas grande.

Puisqu'il y a un monde et des existences, depuis le grain de poussière jusqu'aux plus lointaines planètes en passant par l'homme,

— Oui, oui, tu l'es, jolie, et surtout tu l'as été.  
— Admettons. Mais est-ce une raison, parce qu'en a un brin de beauté, pour qu'un homme s'acharne, se mette l'imagination à l'envers, et crée va les de fantômes autour de moi... Je ne pouvais plus lever les yeux, dire un mot, descendre au pied de l'escalier, sans exciter sa terrible jalousie...  
— Tu vois donc bien que tu me donnes raison.  
— Pour ça, je ne cherche pas à le nier. Seulement ça ne change pas ma disposition d'esprit... Ah ! si Régis pouvait ne plus être jaloux !  
— Comme tu y tiens, chère sœur !  
— Sans doute.  
— Eh bien ! suppose que ça se fasse...  
— Oui, supposons.  
— Les mêmes dangers subsisteraient pour toi.  
— Lesquels ?  
— Tes amoureux, ma « bravonnette », ceux que j'appelle ainsi, du moins, et qui tournent parfois autour de ta gentille personne... Justin, par exemple.  
— Ah ! ne me parle pas de celui-là. Tu sais bien, d'ailleurs, que, ces jours-ci, je l'ai mis à la porte.  
— Je me rappelle le refus que tu lui as envoyé ; il était net et sans réplique.  
— Ça devra pourtant lui ôter l'envie de revenir ?  
— Je l'espère, ma sœur...

— Tu me dis ça comme si tu craignais le contraire.  
— Avec ces caractères-là, sait-on jamais ce qui peut arriver ?  
— Peureuse ! que veux-tu qu'il arrive ? Il ne peut pas venir m'enlever d'ici, n'est-ce pas ?  
— Bien sûr. Mais, entre l'enlever d'ici et toutes sortes d'autres diableries qu'il peut faire, il y a du chemin... En tous cas, il porterait toujours ombre à Régis, et ce qui s'est produit se reproduirait encore. Un beau jour, il apparaîtrait ; Régis serait là ; les mêmes disputes, les mêmes ennuis recommenceraient... Tout ça ne serait pas du bonheur, va ! tout ça ne durerait pas longtemps. Tout à l'heure tu as dit : « Si Régis pouvait ne plus être jaloux ! » Tu devrais bien ajouter : « Si Justin pouvait ne plus se montrer à la maison ! » Sans cette dernière condition, la première ne pourrait jamais exister, comptes-y.  
— Je te l'accorde, ma bonne sœur. Je sens bien qu'il y a du vrai dans ce que tu me dis, et pourtant...  
— Et pourtant tu n'es pas convaincue ?  
— Si tu pouvais parvenir à me convaincre !...  
— Va, ma pauvre Claire, comme tous les bons cœurs, tu es incorrigible !... Il faut être bien mauvais pour te faire du mal, surtout pour ne pas pouvoir vivre avec toi. Mais ne parlons plus si haut. Voilà le vieux père qui dort ; il ne faut pas le ré-

veiller.  
En effet, le vieux père, « l'ancien », comme on l'appelle souvent, — et avec raison, car il a « quatre-vingts ans moins trois », — est doucement par la douce chaleur du poêle, s'est tout doucement laissé aller à s'endormir. Il n'a point, pour cela, « tombé » sa pipe ; il a seulement cessé d'en aspirer les bouffées. Il excelle à cet exercice de fermer l'œil en tenant toujours son tuyau entre les dents.  
L'ancien, d'une bonté et d'une dignité épiques, est respecté, dans sa maison, à l'égal d'un patriarche. Ses deux filles, dévouées et affectueuses comme Antigone, — qu'elles ne connaissent pas, je vous le certifie, — sont aux petits soins pour lui. Elles ne le laissent manquer de rien, et malgré la présence d'une domestique dans l'auberge, elles ont conservé, reflet d'une tradition primitive, l'usage de servir et desservir pour les repas de la famille. Le père préfère de beaucoup leur intervention à celle d'une étrangère, et elles se prêtent à ce désir avec une bonne grâce toute particulière.

(A suivre.)

F. FERTIAULT.

il faut à tout cela une cause et une cause éternelle, quelque nom qu'on lui donne, sans quoi il n'y aurait jamais rien eu du tout. Et ici, les bipèdes raisonnants qu'on appelle philosophes se partagent. Je dis les philosophes, et non la masse des hommes qui sur les vérités fondamentales s'en tiennent au sens commun.

Les philosophes Déistes spiritualistes, même non chrétiens, placent à l'origine des choses, et comme auteur de cette origine, le nommé Dieu, assez bien posé dans l'histoire de l'humanité, — et dont le nom fait mal aux dents, paraît-il, de M. Renou, puis-que, lui, il tient pour la Nature, cette fameuse et estimable « Nature », si connue à Saumur, depuis ses opérations prodigieuses sur la banquise.

Dieu, selon ces philosophes, — auxquels il faut ajouter, bien entendu, tous les pères et docteurs de l'Eglise, tous les chrétiens, tous les juifs, avec les musulmans par dessus le marché, et le bon sens universel de l'humanité même païenne, qui reconnaissait un Dieu suprême, père et roi des autres, — Dieu est un esprit, une âme, une intelligence éternelle, infinie en puissance et douée, dans un degré également infini, de tous les attributs moraux : vérité, bonté, justice, etc.

Cette idée nous dépasse en dimension, mais elle est très-claire, et elle entre de plain-pied dans notre bon sens, parce que, nous aussi, nous avons une âme source de la vie dans le corps, son compagnon, principe en nous de toute activité, et douée, dans un certain degré, de ces mêmes attributs moraux dont nous disons que l'essence infinie de Dieu est composée.

Pour concevoir Dieu, le vrai Dieu, nous n'avons donc besoin que de passer du petit au grand, puisque nous portons en nous sa ressemblance.

Aussi n'est-il pas un enfant en âge de raison qui ne comprenne aussitôt cette idée, et qui ne la garde bon gré mal gré, toute sa vie.

Il faut être « philosophe » pour essayer non pas de l'éteindre en soi, on n'y arrive pas, mais seulement de l'obscurcir.

Et on peut défier tous les partisans matérialistes de la Nature d'arriver au fin fond de leur conscience, à ce résultat de ténèbres, quoi qu'ils en disent.

Le dire et l'écrire n'est pas tout. Ils sont toujours mal à l'aise.

Car, avec l'idée de ce vrai Dieu, intelligence et puissance infinies, tout ce conçoit. Et sans cela il faut tomber dans l'absurde le plus noir et le charabia le plus inextricable.

La création du monde et de l'homme a sa raison d'être dans la puissance infinie de cette âme divine.

L'ordre du monde physique, ses lois constantes et universelles depuis le brin d'herbe et le moucheron jusqu'à l'armée des astres, ont leur raison d'être dans l'intelligence et la sagesse de l'âme infinie, comme la montre dans l'esprit de l'ouvrier.

Et enfin, l'ordre moral n'a plus pour nous aucun mystère.

Dieu, vérité, bonté, justice infinie, met dans l'homme, sa créature raisonnable, un reflet de lui-même.

Il lui donne avec cela la liberté, condition du mérite, et il lui dit : Dans tes actes libres, tu m'imiteras, tu perfectionneras en toi mon image, en réalisant, sous toutes ses formes, le bien dont le type absolu, incompatible, immuable, est en moi.

C'est la loi morale dont l'origine devient ainsi claire comme l'eau de roche.

M. Renou et ses pareils conviendront du moins que cette conception ne manque pas d'une certaine grandeur, et qu'elle fait à l'homme autrement d'honneur que l'histoire du singe passant à l'état d'homme. Mais, patience, ce singe, nous y viendrons.

\*\*\*

Mais Dieu ajoute une toute petite chose qui n'est point du goût de M. Renou, comme il appert de son rapport (pag. 6, colonne 1).

« Ce serait trop commode, dit le Seigneur, (que M. Renou veuille bien nous permettre de lui donner son vieux nom (*Ego Dominus*), ce serait trop commode pour toi, et trop naïf vraiment de ma part, si ce reflet, ce rayon de moi-même, s'il vous plaît, que je mets en toi, était abandonné sans défense aux caprices et aux outrages de ta liberté, sans avoir jamais d'autre vengeur que toi-même.

» Tu radotes, mon pauvre enfant, et tu mens à ton propre langage.

» Qui dit loi, parle double. Pour qu'il y ait une loi, il faut être deux, l'inférieur qui doit obéir et le supérieur, le maître, retranché dans une force incrochetable qui impose à son sujet la nécessité d'obéir, ce qu'il obtient en lui montrant, de près ou de loin, une peine qui est la sanction.

» Belle sanction, en vérité, si tu restes chargé de te l'infliger toi-même, c'est-à-dire point du tout !

» C'est donc moi qui m'en charge. Tu respecteras mon image en toi et dans tes semblables, sinon je te rattraperai.

L'idée de la loi est si claire, elle implique si bien deux facteurs, l'un qui commande avec une force légitime et l'autre qui doit obéir, — nous et un autre aussi vivant que nous, et plus fort que nous, — que M. Renou, qui ne veut pas de cet autre, évite avec le plus grand soin de prononcer le mot de loi dans sa thèse de « morale ». Cherchez, vous ne l'y trouverez pas une seule fois.

Il dit bien « la morale », la morale qui..., la morale que..., qui contient ceci, et qui suffit à cela; la morale universelle, qu'on pourrait retrouver au besoin au fond de nos âmes (et il est sûr que le besoin s'en fait sentir); la morale qui a sa sanction dans la conscience comme elle y a sa source (double absurdité); la morale « atmosphère », la morale science, enseignable, démontable, et patati et patata;

Mais de la loi morale pas un traître mot. Or, qu'est-ce qu'une morale qui ne serait pas une loi ?

A quoi bon ce chiffon, abandonné à notre seule conscience et qui traînerait, demain, comme l'ivrogne sans police, dans tous les ruisseaux ?

Et cependant, sous la plume de M. Renou, qui écrit pour le public, comme législateur anticipé du collège des filles (section des sciences morales), il faut bien que sa morale ait l'air... d'une morale.

Le philosophe du Conseil municipal a donc bien soin de lâcher, au milieu de son pathos athée, le petit mot « pour les imbéciles ».

Pour que sa morale ait un air de suprême décence qui lui permette de se présenter en société, il lui passe aux doigts les gants de la sanction.

A votre aise, monsieur; mais l'habit ne fait pas le moine, ni les gants le parfait gentleman. Pour qu'il y ait à nos actions une sanction réelle, efficace, et qui mérite ce nom, il faut toujours être deux, le délinquant et le gendarme, le coupable et le juge, le condamné et la prison. Et je vous vois tout seul. C'est l'essentiel de votre thèse. Pas de Dieu au-dessus de l'homme; rien que la « Nature », inerte, aveugle et muette; les choses sacro-saintes, dites-vous, qu'enseignent les religions (et les religions commencent toutes par l'idée de Dieu), n'ont rien de commun avec la science, la raison et le sens commun ». (Rapport, p. 5, colonne 1.)

Donc, nulle sanction à votre « morale », que celle dont la conscience de chacun voudra bien se gratifier elle-même, et franchement ce n'est pas assez.

Votre morale, c'est donc bien celle qu'il convient à d'autres, de votre école, d'appeler franchement la morale indépendante, c'est-à-dire pour rire. Vous ne lâchez pas le mot qui sent trop « son bonnet par dessus les moulins ». Mais la chose y est, c'est bien cela.

L'enfant en sait plus long que M. Renou. Il sait fort bien que la morale est une loi qui n'est pas abandonnée à la seule sanction de sa petite conscience. Il en ferait de belles !

Dès son premier bourrelet, on a bien soin de lui apprendre cette vérité fondamentale, partout et toujours, dans tous les temps et dans tous les lieux.

Il a du nanan ou il a le fouet, selon le cas, le fouet sanction très-extérieure, sur le vif du marmot, et d'une autre main que la sienne.

Et M. Renou ne manque certainement pas à cette loi très-essentielle de toute éducation, la correction, sous une forme ou sous une autre. Il n'ignore pas que l'enfant gâté, c'est-à-dire abandonné à la sanction de sa seule conscience, devient la peste de la famille et plus tard de la société.

Le fouet est d'institution divine. La maman, ministre ordinaire de Dieu en pareil cas, donne le fouet parce que Dieu le donne... ou le donnera.

\*\*\*

Passons à la Nature. Salut à la Nature !

Prenez vos places, messieurs et chers amis : La « Nature » et l'homme-singe, pièce curieuse à voir !

Mais, en attendant qu'il nous soit loisible de tirer la ficelle, faites provision, je vous en prie, d'une bonne paire de lunettes. Jusqu'ici, avec la philosophie chrétienne et spiritualiste, qui met une intelligence vivante et infinie à l'origine des choses, nous avons marché en pleine lumière du bon sens. Mais avec la « Nature » c'est-à-dire la pure matière éternelle chargée de tout faire à la place de Dieu, tout, les mondes, le soleil, la fleur, l'oiseau qui chante, l'homme enfin, son corps et son âme, sa pensée, sa raison, sa morale et la manière de s'en servir, le problème d'expliquer un pareil miracle devient, vous le comprenez, extrêmement difficile.

Mais il est par ailleurs si riche en « cocasserie » qu'il vaut bien, je vous assure, quelques minutes d'attention.

#### TOURS.

Nous lisons dans le Journal d'Indre-et-Loire :

« On nous assure qu'un meeting est désiré par plusieurs radicaux de Tours, pour dimanche prochain, au Cirque de Tours. On y traiterait comme à Paris la mise en accusation du ministère. Un orateur parisien parlerait.

» On ajoute que les radicaux en question sont très-empêchés et hésitent, parce qu'ils n'ont pas de journal, la Tribune publique de l'Union Libérale n'étant pas publique du tout. »

Des pièces de deux francs fausses circulent en ce moment à Tours. Elles sont en plomb.

Samedi, un négociant de la rue du Grand-Marché, dans un paiement qu'on lui a fait, en a reçu trois.

#### LE VIN NOUVEAU.

Tours, 13 octobre 1881.

Les acheteurs courent dans tous les bons vignobles de nos contrées et achètent les meilleures cuvées à des prix qui paraissent devoir toujours monter.

Il y a peu de différence de prix entre les divers crus, pourvu que le vin soit bon et provienne du cépage le cût.

Ces prix vont de 440 à 425 fr. les 250 litres nus, à la cave, payés argent sur l'anche.

Les propriétaires doivent un fameux cierge aux vins de raisins secs, qui nécessitent ainsi les achats d'un prix aussi élevé, pour les compléter. (Monsieur viticole.)

#### SABLÉ.

Dimanche dernier, vers 4 heures de l'après-midi, M. Louis Hubert, âgé de 44 ans, demeurant à Avoise, canton de Sablé, s'occupait de mettre son pressoir en état, pour faire son cidre. Au cours de l'opération, il eut besoin de déplacer une pièce de bois du poids de 300 kilogrammes environ.

Il réussit bien à la soulever; mais il avait trop présumé de ses forces et tomba écrasé par le fardeau.

Les voisins accoururent pour le relever et le portèrent sur son lit où ils s'efforcèrent de le secourir. Ce fut inutile: M. Hubert mourut au bout de dix minutes. Il avait probablement eu l'os frontal brisé, car il portait au milieu du front une profonde cicatrice d'où le sang s'échappait en abondance, ainsi que par la bouche et par le nez.

M. Hubert laisse une veuve et une petite fille âgée de 12 ans.

M<sup>me</sup> YVARD, professeur de piano, ancienne élève de M<sup>me</sup> KERNEIS, et désignée par elle à M<sup>me</sup> la Supérieure de la Retraite pour lui succéder au pensionnat, donne aussi des leçons en ville.

S'adresser chez M<sup>me</sup> YVARD, montée du Fort, n° 12, ou à la Retraite.

#### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RENOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement

répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

L'EAU-DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorragies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrèger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie. Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

## SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 33 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 OCTOBRE 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
8 1/2 %			Comptoir d'escompte	1030			C. gén. Transatlantique	630			
8 1/2 % amortissable	84 00		Crédit de France	800	10		Canal de Suez	3330		50	
8 1/2 % amortissable nouveau	85 35	35	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1730	15		Société autrichienne	773 75	6	25	
4 1/2 %	112	40	Obligations foncières 1877	355			<b>OBLIGATIONS.</b>				
5 %	116 50	45	Obligations communales 1879	442 50	2	50	Est	390			
Obligations du Trésor	513		Oblig. foncières 1879 3 %	445			Midi	389 25			
Obligations du Trésor nouvelles	513		Sec. de Crédit ind. et comm.	770			Nord	399			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	391		Crédit mobilier	755			Orléans	390			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	505		Est	830			Ouest	390			
1865, 4 %	514		Paris-Lyon-Méditerranée	1870	10		Paris-Lyon-Méditerranée	389 75			
1869, 3 %	397 50		Midi	1330	5		Paris (Grande-Ceinture)	387 50			
1871, 3 %	394		Nord	2130	10		Paris-Bourbonnais	385			
1875, 4 %	507		Orléans	1350	5		Canal de Suez	563 75			
1876, 4 %	510 50		Ouest	845		10					
Banque de France	6730		Compagnie parisienne du Gaz	1720	10						

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR.**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin	express (s'arrête à Angers)
6	45	express (s'arrête à Angers)
8	56	express (s'arrête à Angers)
1	25	express (s'arrête à Angers)
3	32	soir
7	15	soir
10	37	soir

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin	direct-tour
8	31	direct-tour
9	40	express
12	40	express
4	44	soir
10	28	soir

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

*Commune de Dampierre.*

Au Coteau-Bizeau, MAISON, composée de deux chambres basses, deux chambres hautes, deux caves avec pressoirs, jardin avec puits, servitudes.

Cinq ares de vigne, sur les Buttes.

Cinq ares de vigne, aux Châtaigniers.

Cinq ares de vigne, entre les Deux-Boies.

Cinq ares de vigne, au Clos-Millet. Dépendant de la succession de Michel Joly.

S'adresser audit notaire. (593)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

**VENTE MOBILIÈRE**

Après le décès de M<sup>e</sup> Salmon, notaire à Doué,

**Le dimanche 23 octobre 1881, à midi, et jours suivants, en la demeure de M<sup>e</sup> Salmon.**

*On vendra :*

Beau meuble de salon en bois noir et damas de soie, beau meuble de salle à manger en vieux chêne, plusieurs meubles de chambre à coucher, dont un style Louis XV en soie bleue, rideaux, garnitures de cheminée, pendules, glaces, piano argenté, batterie de cuisine en cuivre, fourneau économique, beau linge de table et de dessert, deux voitures, caisse de sûreté, bibliothèque de droit et de littérature ; le tout en très-bon état.

On paiera comptant, plus cinq pour cent. (657)

**A VENDRE**

*Au-dessous du cours.*

Cinq Actions au porteur, Plâtrières de Seine-et-Oise, coupon non-détaché.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**PRÉSENTEMENT,**

**UN APPARTEMENT**

Rue de la Tonnelie, 19.

S'adresser même numéro.

**A VENDRE**

Quantité de futailles vides, demi-muids, pipes, chantiers en chêne.

S'adresser à M. A. MORICET, négociant à Saint-Florent, près Saumur.

**A VENDRE**

**MOTTES**

*POUR CHAUFFAGE.*

Prix, rendues à domicile, 15 fr. le mille.

S'adresser à M. GUILLEUX-CLAIN, teneur, rue de la Basse-Ile, Saumur.

**ON DEMANDE UN COMMIS**

aux écritures, de quinze à seize ans.

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS.**

Le Receveur particulier des finances de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre prochain, les bureaux de la Recette seront ouverts, sans interruption, de neuf heures du matin à trois heures du soir pour les opérations de caisse, et à quatre heures pour les renseignements. (650)

**LA MAISON GERBEAUD**

Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 3, à Saumur.

**Demande des ouvriers tailleurs.** (624)

La MAISON DUTEIL demande un employé pour la mercerie.

**J.-A. FRESCO**

**Chirurgien - Dentiste de Londres,**

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

2<sup>e</sup> AN 18<sup>e</sup> ANNÉE 2<sup>e</sup> AN

**Le Moniteur**

**TIRAGES FINANCIERS**

PROPRIÉTÉ & ORGANE

du

**Crédit Général Français**

SOCIÉTÉ ANONYME

**Capital : 120 millions**

JOURNAL FINANCIER

Paraissant 2 fois par semaine

Le Jeudi et le Dimanche

Le développement des affaires financières a pris depuis quelques années de telles proportions qu'il est impossible à un journal financier hebdomadaire de donner à ses lecteurs, en temps opportun, tous les renseignements qui lui sont utiles.

Le Moniteur des Tirages Financiers est le recueil le plus important, et le plus complet. Il paraît deux fois par semaine, et contient seize pages de texte.

Il publie une Revue de toutes les valeurs cotées ou non cotées, la liste de tous les tirages, la cote complète de toutes les valeurs, et tous les renseignements utiles aux capitalistes.

**PRIME GRATUITE**

Donnée chaque année à tous les Abonnés :

LE

**CALENDRIER Manuel du Capitaliste**

Guide indispensable aux Porteurs d'Actions et d'Obligations

Volume de 200 pages de texte

**LISTES DES ANCIENS TIRAGES**

Et des Lots non réclamés

**ON S'ABONNE :**

**Pour 2 francs par an**

**AU CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS**

49, rue Le Peletier, à Paris

Ou à la succursale, à Angers, 37, rue des Lices.

1<sup>er</sup> FRANC par AN

150,000 Abonnés

**Le Moniteur**

**Valeurs à Lots**

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

**LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)**

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits

PROPRIÉTÉ DU CRÉDIT DE FRANCE. — Capital 75,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres

**UN FRANC PAR AN**

**A VENDRE**

**UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE**

S'adresser au sacristain de la Visitation.

M<sup>e</sup> Jules CHICOTEAU, notaire à Loudun, demande un second clerc.

Bons appointements.

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,

Demandent deux apprentis pour les modes.

Conditions avantageuses. (543)

**BLANC ET NOUVEAUTÉS**

**MEXME FRÈRES**

6, rue Saint-Jean, Saumur.

**On demande un apprenti.**

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses ; prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE** du docteur WIATKA est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

**FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN CHÊNE SCULPTÉ**

**SPECIALITÉ DE SALLE A MANGER**

Exécution sur plans et croquis.

**H. HARDY**

**A la Levée-Neuve (Croix-Verte), SAUMUR**

**On demande un apprenti.**

**ARMES DE CHASSE**

*Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée*

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, et actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 44 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

**ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL**

**DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).**

Guérison sûre et prompte des **rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines.** 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville ; à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

Incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre

**COSMYDOR**

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans Acide ni Vinaigre, est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène de la Toilette et de la Santé.

Toutes les célébrités médicales ont ordonné aux dames l'emploi journalier du COSMYDOR pour les soins de leur Toilette.

(En faire usage quotidiennement)

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS DE PARFUMERIE DU MONDE

Entrepôt Général : 28, Rue Bergère, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

**OUVERTURE**

DE LA

**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blanchis et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf.

Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Codet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.